



**APPELS DE CANDIDATURES
PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS**
www.safer-bretagne.fr

Commune principale : LANDEHEN et LAMBALLE-ARMOR (MESLIN) «Ragadin » Surface totale : 8 ha 54 a 40 ca	Commune de LAMBALLE-ARMOR - [MESLIN] (22) - Surface sur la commune : 76 a 80 ca 151ZH- 38 Commune de LANDEHEN(22) - Surface sur la commune : 7 ha 77 a 60 ca ZA- 73 avec Bâtiments d'Habitation et d'exploitation comprenant 4ha de vergers en agriculture biologique Zonage : A et N	Suivi par : FARAMUS Franck (02 96 94 57 61)
Commune principale : HENANSAL « Bellêtre » Surface totale : 2 ha 39 a 28 ca	Commune de HENANSAL(22) - Surface sur la commune : 2 ha 39 a 28 ca ZC- 39p- 40p avec Poulailers 63 700 poules pondeuses Zonage : A	Suivi par : FARAMUS Franck (02 96 94 57 61)
Commune principale : POMMERET « Le tertrain » Surface totale : 7 ha 14 a 40 ca	Commune de POMMERET(22) - Surface sur la commune : 7 ha 14 a 40 ca A- 204 A- 214 ZB- 73- ZB- 90 Zonage : A et N	Suivi par : FARAMUS Franck (02 96 94 57 61)
Commune principale : POMMERET « Le tertrain II » Surface totale : 1 ha 94 a 55 ca	Commune de POMMERET(22) - Surface sur la commune : 1 ha 94 a 55 ca ZB- 242 BAIL SAFER Zonage : A	Suivi par : FARAMUS Franck (02 96 94 57 61)

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature, par écrit, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature au siège social de la SAFER, 4, ter rue Luzel 22015 - ST BRIEUC CEDEX Tél : 02 96 94 05 95 Fax : 02 96 78 95 07 E-mail : direction@safer-bretagne.fr où des compléments d'information peuvent leur être fournis. Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération. Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats